



LA BASSÉE LANCEMENT TRAVAUX PRÉPARATOIRES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 19 JANVIER 2021



Piloté par l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs, le projet de La Bassée consiste à aménager un espace endigué de 360 hectares capable de contenir 10 millions de m³ en cas de crue majeure de la Seine. Cet espace sera mis en eau, en période de forte crue, en moyenne une fois tous les 5 à 7 ans. Pour ce faire, une station de pompage et une digue longue de 7,9 km seront construites, sur les territoires de Balloy, Châtenay-sur-Seine, Égligny et Gravon. La conception et le fonctionnement du projet assurent le maintien des usages et préservent la majeure partie des propriétés du site actuel.

Le projet poursuit aussi un objectif de reconquête de la biodiversité, par la valorisation écologique d'une zone humide exceptionnelle. 5 zones sont concernées, sur lesquelles sera reconstituée une mosaïque d'habitats typiques de la vallée alluviale de la Bassée (annexes hydrauliques de la Seine, milieux herbacés humides, milieux ouverts herbacés secs et boisements alluviaux).

Les travaux de construction de la station de pompage et de la digue, et les opérations de valorisation écologique sont programmés de fin 2021 à début 2024. Budget pour ces travaux : 100 M €.

LES TRAVAUX DU PROJET DE LA BASSÉE SONT LANCÉS !

Au préalable, des travaux préparatoires sont nécessaires pour libérer l'espace nécessaire à l'implantation de la digue et de la station de pompage. Ils débutent en janvier.

L'EPTB Seine Grands Lacs s'est attaché à mener ces opérations tout en déployant des dispositifs de protection des espèces végétales et animales locales.

LE DÉFRICHEMENT

3 périodes de défrichage, chacune sur des périmètres spécifiques, sont prévues. La première se déroule de **janvier à mars-2021**.

Dans un premier temps, des **mesures de protection environnementale** sont menées. Elles visent à protéger les habitats naturels sensibles et les lieux de vie des amphibiens grâce à des barrières spécifiques. Les entreprises en charge des opérations pourront ainsi s'installer.

Des opérations de **débroussaillage** des buissons et bosquets puis **d'abattage et de dessouchage des arbres dans le strict respect des espèces animales seront réalisées**.

L'ensemble des arbres seront valorisés. Selon leur nature et leur potentiel de valorisation, ils seront soit broyés sous forme de plaquettes pour être utilisés comme bois de chauffage, soit coupés en bûches pour servir ensuite de bois de chauffage, soit distribués à des scieries, ébénistes, menuisiers pour connaître une seconde vie dans la construction de meubles, d'habitats, etc.

Les résidus des coupes seront broyés sur le chantier. Ils seront ensuite soit laissés sur place pour enrichir le sol, soit évacués ou stockés sur le chantier pour être réutilisés pour des travaux de paillage.

Leur intervention terminée, les entreprises pourront retirer leur chantier et remettre le site en état.



L'ÉRADICATION DE LA RENOUÉE DU JAPON

De janvier à avril 2021, des opérations visant à éradiquer la renouée du Japon seront menées. Classée « espèce exotique envahissante », cette plante pose un problème écologique important en provoquant la disparition de la flore locale essentielle à l'équilibre de la biodiversité. Ses racines appelées **rhizomes**, sont étendues et profondes. Elles sécrètent des toxines nocives pour les autres plantes et permettent ainsi à la renouée de se répandre rapidement. Elle se disperse principalement dans les milieux humides dont le sol est riche en minéraux, tels ceux de la vallée de la Bassée.

Pour restaurer la biodiversité locale sur les zones où elle s'est implantée, et éviter qu'elle ne se propage encore davantage à l'occasion des travaux, l'EPTB va mener des travaux d'éradication de la plante. Cela permettra de préserver la richesse de la flore locale et d'éviter la dispersion et l'expansion de cette espèce envahissante.

Suite à la **fauche de la partie aérienne de la plante**, plusieurs méthodes seront utilisées pour traiter la partie souterraine de la plante. Pour les terrains, **la méthode du criblage-concassage**, pour les bords de route, **le traitement à la chaux** et enfin, en bord de cours d'eau, **un grillage dit « d'auto-étouffement »** sera installé pour empêcher le développement de la plante.

Chacune de ces méthodes a été minutieusement choisie en fonction de la nature des sols et des spécificités du site, et favorise l'usage de solutions régionales.

Les terres traitées seront ensuite végétalisées au moyen de graines et plants de variétés des milieux naturels avoisinants : herbacés, héliophytes, jeunes plants forestiers et saules. La nature fera le reste du travail par elle-même, avec l'apport de graines et de fragments de plantes par le vent et les animaux, permettant ainsi l'implantation de nouvelles espèces locales.

Jusqu'en mars 2024, un suivi mensuel sera effectué pour entretenir et suivre la bonne pousse des espèces locales plantées, et vérifier l'absence de toute nouvelle repousse de la renouée.



À PROPOS DE L'EPTB SEINE GRANDS LACS :

L'Établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs est un syndicat mixte ouvert dont le périmètre d'intervention est délimité au Nord par celui de l'EPTB Oise-Aisne, à l'Est et au Sud, par les limites du district Seine-Normandie, et à l'aval par les limites du SAGE Mauldre et de l'unité hydrographique de la Seine Mantoise. Il a pour objet, en tant qu'Établissement public territorial de bassin, à l'intérieur de son périmètre d'intervention, de **prévenir le risque d'inondations, la gestion du débit de la Seine et de ses affluents, l'anticipation des changements climatiques et la protection de l'environnement**. Son action est portée autour d'un ensemble d'actions complémentaires : entretien, aménagement, exploitation, amélioration de la connaissance, de l'expertise technique et du développement d'outils hydrauliques, d'outils de communication, de formation, d'information à destination des acteurs économiques, des élus et des professionnels.

STÉPHANIE PORRETTA
06 23 24 86 59
COMMUNICATION@SEINEGRANDSLACS.FR

CONTACT PRESSE